

Medaviz

SOLUTION TERRITORIALE DE TÉLÉMÉDECINE



COVID-19

Votre médecin traitant n'est pas disponible et vous souhaitez avoir **un avis médical ?**

Faites une téléconsultation avec un médecin de Guyane !

Connectez-vous à la **plateforme régionale de téléconsultation** Medaviz, disponible 7j/7 de 7h à 19h.

INSCRIVEZ-VOUS



Via l'**application** Medaviz

Consultation par audio ou vidéo

Inscrivez-vous sur :

1. <https://medaviz.com/gf>

2. Code d'activation : **973**

OU

COMPOSEZ LE



09 73 03 02 63

(Appel non surtaxé)

Enregistrez ce numéro
dès maintenant sur votre téléphone !



Besoin d'assistance ?



<https://tinyurl.com/covid973>



m.me/arsguyane



Un numéro vert

répond en permanence
à vos questions sur le COVID-19

0 800 130 000

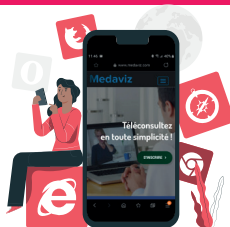
En cas d'aggravation ou de symptôme grave, appelez le Samu Centre 15.

Avec Medaviz, les médecins de Guyane s'organisent pour vous apporter une réponse immédiate. Les téléconsultations seront prises en charge à 100% par l'Assurance Maladie pendant toute la durée de l'épidémie.

Étape 1 : JE M'INSCRIS

- Je me rends sur le lien : <https://medaviz.com/gf>
- J'entre le code d'activation : **973**.
- Je renseigne mon compte.

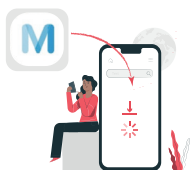
! **Important** : Pour mon numéro de téléphone, je choisis le drapeau correspondant à la zone géographique de mon opérateur.
Par exemple French Guiana si mon numéro est en 06 94 ...



- Je reçois un SMS avec un mot de passe.
- Je télécharge l'application **MEDAVIZ**.

! Si je ne reçois pas de SMS, je télécharge l'application **MEDAVIZ**, puis je choisis "Mot de passe oublié".

Étape 2 : JE ME CONNECTE À L'APPLICATION MEDAVIZ



- J'ouvre l'application **MEDAVIZ**.
- J'indique mon numéro de mobile et le mot de passe reçu par **SMS**.
- Je vérifie mes informations personnelles et je finalise mon compte.

! Les coordonnées bancaires ne sont pas obligatoires.
Durant l'épidémie COVID-19, les actes de téléconsultation sont pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

Étape 3 : JE CONTACTE UN MÉDECIN DE GARDE



- J'ouvre l'application **MEDAVIZ** et j'indique mon numéro de téléphone et le mot de passe reçu par SMS.
- Je clique sur le bouton **Appeler UN MEDECIN**

! J'ai d'abord le médecin par téléphone. Au cours de l'échange, il peut me proposer de passer en visioconférence.

! **Important** : lors de votre appel, munissez-vous de votre numéro de sécurité sociale.

Étape 4 : JE RECUPÈRE MES DOCUMENTS MÉDICAUX



- Je reçois mes documents médicaux par mail et sur mon application **MEDAVIZ**.

! Les documents médicaux sont disponibles seulement pendant 7 jours dans l'application.

- J'appelle ou je me rends dans ma pharmacie. Mon pharmacien m'indiquera comment lui transmettre mon ordonnance.